

Rapport annuel 2023 *sur l'état des lieux du sexisme en France*

Rapport n°2023-01-23-STER-55, publié le 23 janvier 2023

Sylvie PIERRE-BROSSOLETTE,

Présidente du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes

Xavier ALBERTI, Marie-Anne BERNARD, coprésident-es de la Commission

« Lutte contre les stéréotypes et rôles sociaux »

Mahaut CHAUDOUËT-DELMAS, Rapporteuse

Anna PRADO DE OLIVEIRA, Apprenti

Maylis ARNAUD, Stagiaire



Ce document a été rédigé conformément aux recommandations relatives à l'usage du féminin et du masculin du « Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe » (HCE, 2015).

À retrouver sur notre site internet : haut-conseil-egalite.gouv.fr

Toutefois, pour des raisons de simplification, un seul point a été utilisé pour l'écriture égalitaire.

« Le sexisme, on ne sait pas toujours comment ça commence, mais on sait comment ça se termine... »¹

Le sexisme ne recule pas en France. Au contraire, certaines de ses manifestations les plus violentes s'aggravent², et les jeunes générations sont les plus touchées. Tel est le constat inquiétant du **5^{ème} rapport annuel sur l'état du sexisme en France** que, depuis la loi relative à l'égalité et la citoyenneté du 27 janvier 2017, le Haut Conseil à l'Égalité (HCE) a la mission d'élaborer et de remettre à la Première ministre et à la ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité, et de l'Égalité des chances.

Ce rapport repose sur les résultats du « **Baromètre Sexisme** » mené avec l'institut Viaoice. En interrogeant un échantillon représentatif³ de 2 500 personnes âgées de 15 ans et plus, ce sondage rend compte des **perceptions de l'opinion face aux inégalités entre les femmes et les hommes, évalue le degré de sexisme de la population, mesure l'adhésion aux outils existants de lutte contre le sexisme** et restitue **les situations vécues par les femmes**. À travers ce travail, le HCE a pour ambition de mieux mettre en lumière le sexisme, pour mieux le combattre.

Malgré des avancées incontestables en matière de droits des femmes, la situation est alarmante. Des progrès ont été enregistrés en 2022 notamment avec des nominations significatives en politique (Première ministre, Présidente de l'Assemblée nationale) et en économie (présidente de l'Autorité des marchés financiers, directrice générale du groupe Orange). De nouveaux moyens de lutte contre les violences ont été mis en place (budget et moyens de la police et de la justice affichés en hausse, implémentation des mesures du Grenelle des violences conjugales⁴) et de nouvelles dispositions favorables aux femmes ont permis des avancées importantes (contraception gratuite pour les moins de 25 ans, délai d'IVG allongé, PMA pour toutes, entrée en application de la loi Rixain, extension des domaines de l'égaconditionnalité dans la culture). Enfin, de nouvelles prises de parole des victimes, dans les mondes universitaire ou politique par exemple, ont permis la mise en retrait de personnalités publiques, y compris de premier plan.

Mais cinq ans après #MeToo, **le rapport dresse le constat d'une société française qui demeure très sexiste dans toutes ses sphères** : les femmes restent inégalement traitées par rapport aux hommes, et elles restent victimes d'actes et propos sexistes dans des proportions importantes. De fait, le nombre et la gravité de ces actes augmentent, dans l'espace public, professionnel, privé, numérique... Les derniers chiffres du ministère

1 - Slogan de la campagne nationale du HCE de lutte contre le sexisme du 23 au 27 janvier 2023. Pour plus d'information, rendez-vous sur <https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/>

2 - Augmentation de 21 % du nombre de victimes de violences conjugales entre 2020 et 2021 selon [Les violences conjugales enregistrées par les services de sécurité en 2021](#) ; En 2021, 143 morts violentes au sein du couple ont été recensées par les services de police et les unités de gendarmerie, contre 125 l'année précédente (18 victimes en plus, soit +14 %). Les femmes représentant 85 % de ces morts, on compte 122 femmes victimes de féminicide conjugal en 2021 contre 102 en 2020, soit une augmentation de 20 %, selon [Morts violentes dans les couples : augmentation des homicides conjugaux en 2021](#).

3 - Représentativité assurée par la méthode des quotas appliquée aux critères suivants : sexe, âge, profession, région et catégorie d'agglomération.

4 - [Rapport d'information déposé par la Délégation aux droits des femmes sur le projet de loi de finances pour 2023](#) ; voir également : [Grenelle des violences conjugales, 3 ans d'action et d'engagement du gouvernement](#).

de l'Intérieur, par exemple, indiquent une **augmentation de 21 %** du nombre de victimes de violences conjugales entre 2020 et 2021⁵.

En dépit d'une **sensibilité toujours plus grande** aux inégalités et aux violences depuis #MeToo, **les biais et les stéréotypes de genre, les clichés sexistes et les situations de sexisme quotidien continuent d'être banalisés**. Ils restent de ce fait partiellement acceptés par une grande partie de la population. **L'opinion reconnaît et déplore l'existence du sexisme mais ne le rejette pas en pratique**, phénomène particulièrement prépondérant chez les hommes interrogés. Ce **décalage entre perception, déclarations et pratique** a des conséquences tangibles en termes de violence symbolique, physique, sexuelle, économique. Du sexisme quotidien, dit « *ordinaire* », jusqu'à ses manifestations les plus violentes, il existe **un continuum des violences**⁶, l'un faisant le lit des autres.

Le rapport met enfin en évidence **un manque de confiance important de la part des personnes interrogées à l'égard des pouvoirs publics portant la lutte contre le sexisme et l'inefficacité des outils mis en place, malgré les efforts consentis, manifestement insuffisants, pour répondre à une situation qui s'aggrave avec l'apparition de phénomènes nouveaux** : violence en ligne, virulence accrue sur les réseaux sociaux, barbarie dans de très nombreuses productions de l'industrie pornographique, affirmation d'une sphère masculiniste et antiféministe. À cela s'ajoutent les signaux manifestes de recul pour les droits fondamentaux des femmes, notamment sexuels et reproductifs, à l'international - Iran, Afghanistan, États-Unis, Pologne, Hongrie, Italie. Partout, l'année 2022 est marquée par la réémergence d'un mouvement réactionnaire à l'égard des femmes, qualifié de « *backlash* »⁷. Face à ces évolutions inquiétantes, **l'intervention des pouvoirs publics est tout particulièrement attendue par l'opinion, selon le sondage du HCE**.

Le HCE propose des pistes d'action en urgence pour enrayer ce phénomène.

5 - **Les violences conjugales enregistrées par les services de sécurité en 2021**. Il est important de noter que le SSMSI précise à ce sujet « *le nombre d'enregistrements a pratiquement doublé depuis 2016, dans un contexte de libération de la parole et d'amélioration des conditions d'accueil des victimes par les services de police et de gendarmerie* ». Il est en effet important de rappeler, comme le fait le précédent **rapport du HCE sur l'état du sexisme en France (2022)** : Les données sur les violences sexistes sont toujours délicates et complexes à interpréter car elles résultent à la fois de l'évolution du phénomène en lui-même, de la perception qu'en ont les victimes et de leur propension à porter plainte. Par ailleurs, comme il est précisé chaque année dans l'état des lieux du sexisme en France, les données sont éparpillées, incomplètes et difficilement lisibles. Elles reposent principalement sur les enquêtes de victimation, les chiffres enregistrés par le Ministère de l'Intérieur dans le cadre d'un dépôt de plainte, ou concernant le nombre de mis en cause, et les données du Ministère de la Justice sur le nombre de personnes condamnées ».

6 - Concept issu des recherches féministes des années 1970, notamment à travers l'article fondateur de Liz Kelly, « *Le continuum de la violence sexuelle* », **Le continuum de la violence sexuelle**, Liz Kelly, traduit de l'anglais par Marion Tillous, Cahiers du genre 2019/1 (n°66), pages 17 à 36

7 - Pour reprendre l'expression et le processus décrit par Susan FALUDI dans Backlash : la guerre froide contre les femmes, Éditions des Femmes, 1991.

10 recommandations pour un plan d'urgence de lutte contre le sexisme

- N°1 :** Augmenter les moyens financiers et humains de la justice pour former plus et en plus grand nombre les magistrat-es au sein des juridictions chargées de traiter les violences intrafamiliales, à l'instar de l'investissement espagnol ;
- N°2 :** Instaurer une obligation de résultats pour l'application de la loi sur l'éducation à la sexualité et à la vie affective dans un délai de trois ans, et prévoir une sanction financière en cas de non-respect de cette obligation dans ce délai ;
- N°3 :** Réguler les contenus numériques pour lutter contre les stéréotypes, représentations dégradantes, et traitements inégaux ou violents des femmes, en particulier les contenus pornographiques en ligne ;
- N°4 :** Rendre obligatoires les formations contre le sexisme par les employeurs ;
- N°5 :** Généraliser l'égaconditionnalité (qui conditionne l'argent public à une contrepartie en terme d'égalité) et la budgétisation sensible au genre ;
- N°6 :** Créer une Haute Autorité indépendante pour lutter contre les violences sexistes en politique ;
- N°7 :** Conditionner les aides publiques à la presse écrite à des engagements en matière d'égalité ;
- N°8 :** Rendre obligatoire un système d'évaluation et une publication annuelle sur la part de représentation des femmes dans les manuels scolaires, informant voire conditionnant leur mise sur le marché, sur le modèle belge ;
- N°9 :** Interdire la publicité pour les jouets genrés sur le modèle espagnol ;
- N°10 :** Institutionnaliser la journée nationale de lutte contre le sexisme le 25 janvier.

Sommaire

« Le sexisme, on ne sait pas toujours comment ça commence, mais on sait comment ça se termine... »	3
10 recommandations pour un plan d'urgence de lutte contre le sexisme	5
1 Un constat grave sur le vécu du sexisme en France en 2022	9
A Une reconnaissance massive des inégalités entre les femmes et les hommes dans toutes les sphères de la société	11
B Un vécu du sexisme au quotidien largement partagé par les femmes	13
C Le sexisme conduit les femmes à des renoncements quotidiens	15
2 L'adhésion aux stéréotypes sexistes est encore forte, notamment chez les hommes	17
A Une acceptabilité des situations sexistes encore très forte	19
B Des réflexes encore très sexistes de la part des hommes...	21
C ... qui peinent à se sentir concernés	23
3 Des réponses et des moyens jugés insuffisants contre le sexisme et ses nouvelles formes	25
A Une mobilisation en croissance constante sans effet sur la réalité	27
B Des pouvoirs publics mis en cause	29
C Un phénomène de backlash à l'œuvre partout	30
Recommandations	33
Remerciements	37

1

Un constat
grave sur
le vécu
du sexisme
en France
en 2022

Le sexisme⁸ est une réalité vécue quotidiennement par les femmes, dans toutes les activités de leur vie : si cette réalité est désormais reconnue par l'ensemble de la population, les violences sexistes et sexuelles déclarées continuent d'augmenter. Ce **paradoxe entre conscience et vécu**, déjà opérant lors de la précédente édition du Baromètre Sexisme du HCE, est un des grands enseignements du sondage⁹.

A Une reconnaissance massive des inégalités entre les femmes et les hommes dans toutes les sphères de la société

Une immense majorité des Françaises et Français constate des inégalités de traitement : en effet, **93 %** estiment que les femmes et les hommes ne connaissent pas le même traitement dans au moins une des sphères de la société (travail, espace public, école, famille...).

Comme lors de la première vague du baromètre¹⁰, les personnes interrogées **perçoivent le monde professionnel** comme particulièrement sexiste : **seule 20 % de la population estime que les femmes et les hommes y sont égaux en pratique**, un score en baisse de 3 points. La part chute à 10 % lorsque l'on interroge les femmes de 66 ans et plus.

Plusieurs phénomènes concourant à la polarisation du marché du travail peuvent expliquer ces résultats : **d'un côté, la persistance de voies professionnelles qui s'ouvrent difficilement**, notamment dans les filières numériques et scientifiques¹¹, qui composent la majorité des métiers d'avenir ; de l'autre, **la surreprésentation des femmes dans les métiers précaires**, notamment du soin, aux conditions de travail dégradées et aux horaires atypiques¹². **37 % des femmes affirment d'ailleurs avoir déjà vécu des discriminations sexistes dans leurs choix d'orientation professionnelle.**

8 - Définition du sexisme par le HCE : « une idéologie qui repose sur le postulat de l'infériorité des femmes par rapport aux hommes, d'une part, et d'autre part, un ensemble de manifestations des plus anodines en apparence (remarques) aux plus graves (viols, meurtres). Ces manifestations ont pour objet de délégitimer, stigmatiser, humilier ou violenter les femmes et ont des effets sur elles (estime de soi, santé psychique et physique, exclusion de nombreuses sphères et modification des comportements) ».

9 - [Rapport 2022 sur l'état du sexisme en France. Sexisme en 2022 : le 1er baromètre révèle les raisons de sa persistance malgré une forte volonté des Français-es de le combattre - Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes.](#)

10 - [Rapport 2022 sur l'état du sexisme en France. Sexisme en 2022 : le 1er baromètre révèle les raisons de sa persistance malgré une forte volonté des Français-es de le combattre.](#)

11 - Selon le dernier [sondage Iron Hack](#), seulement 59 % de la population pense que les femmes sont aussi douées que les hommes pour travailler dans la Tech. Face à ces constats, un collectif de femmes ingénieures et scientifiques appellent à plus de mixité dans ces métiers à travers une série de 26 recommandations, dans [Propositions des femmes ingénieures et scientifiques pour plus de mixité dans les métiers d'ingénieur-es et de scientifiques.](#)

Cette « exclusion » commence dès le plus jeune âge : [Cédric Villani : « Voir les jeunes filles renoncer aux mathématiques est inquiétant alors que cette matière a un statut majeur dans nos sociétés »](#), Le Monde, 26 avril 2022. En 2021, seulement 25 % des lycéennes ont bénéficié d'un enseignement de mathématiques de plus de 6 heures hebdomadaires contre 45 % avant la réforme. Il est cependant à noter que le ministre Pap NDiaye va réintroduire un enseignement de mathématiques obligatoire à la rentrée 2023 pour les lycéen-nes de la filière générale qui n'auront pas pris la spécialité mathématiques.

12 - [Horaires atypiques de travail : les femmes peu qualifiées de plus en plus exposées](#), INED, avril 2022.

Les femmes ne se sentent pas tellement mieux traitées dans les mondes religieux, politique ou sportif, et même encore dans les médias. Si globalement la place des femmes est plus importante à la radio et la télévision, sauf pour la catégorie des invitées politiques, leur temps de parole est toujours inférieur, et de manière significative, à leur temps de présence sur les plateaux. **Les femmes parlent donc structurellement moins qu'elles ne figurent à l'écran** : 36 % de temps de parole contre 43 % de présence¹³.

De même certaines Unes de presse écrite ont particulièrement marqué les esprits en termes de manque d'inclusion des femmes et des minorités, comme celle du Film français de septembre ou celle du Figaro magazine de novembre. Ainsi, **seules 32 % des femmes interrogées considèrent les médias comme un espace égalitaire**. À ce titre, l'avant dernier rapport sur l'état des lieux du sexisme du HCE mettait en lumière la trop faible présence des femmes, et donc la trop grande présence des hommes dans la presse écrite¹⁴.



La perception d'une inégalité entre femmes et hommes s'est creusée dans certaines sphères : dans le cadre éducatif (école, études, examens, stages, formations), le score du baromètre sur le ressenti égalitaire est en baisse de **9 points** par rapport à 2021. Sur les réseaux sociaux, même constat, puisque ceux-ci sont vécus comme un espace égalitaire pour seulement 32 % de la population, marquant une baisse de **7 points** par rapport à l'an dernier. Il est à noter que la proportion chute à 26 % quand elle ne concerne que l'opinion des femmes, et à 21 % (soit 1 sur 5) pour les femmes de 15-24 ans, **qui y sont les plus actives**.

Ce consensus autour du traitement inégal entre femmes et hommes suscite dans l'opinion le sentiment très net qu'il est plus difficile d'être une femme qu'un homme dans la société actuelle (55 % considèrent qu'il est difficile d'être une femme contre 20 % pour un homme). **Ce constat est encore plus largement partagé par les jeunes femmes de 15 à 24 ans, puisqu'il en concerne 4 sur 5**.

13 - Confirmé par l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (l'Arcom, ex-CSA), dans son rapport sur la représentation des femmes à la télévision et à la radio. L'exercice 2021 révèle en effet une amélioration tendancielle de la présence des femmes à l'antenne - télévision et radio confondues - puisque celle-ci progresse de deux points et atteint pour la première fois un taux de 43 %. Si l'on retrouve toujours plus de femmes à la télévision (45 % soit +2 points) qu'à la radio, celle-ci tend à combler son retard (42 % soit +3 points). Les femmes sont également très présentes dans les matinales radios (43 %). Pour la sixième année consécutive, le taux d'expertes, télévision et radio confondues, enregistre une hausse significative de deux points par rapport à 2020, pour atteindre 43 % (+13 points par rapport à 2016). Les progrès de cette année sont à porter au crédit des chaînes généralistes privées ainsi que des chaînes d'information en continu pour la télévision et du secteur public pour la radio, la télévision publique ayant la première accompli d'importantes améliorations. En termes de contenu, en 2021, les chaînes de télévision ont diffusé presque 5000 heures de programmes luttant contre les préjugés sexistes et les violences faites aux femmes (soit une augmentation de plus d'un tiers par rapport à 2020).

14 - [Rapport annuel 2020-2021 sur l'état du sexisme en France](#).

B Un vécu du sexisme au quotidien largement partagé par les femmes

Dans cette deuxième édition du Baromètre Sexisme, les femmes sont toujours aussi nombreuses à déclarer avoir déjà personnellement vécu des situations sexistes : **80 % d'entre elles ont déjà eu l'impression d'avoir été moins bien traitées en raison de leur sexe, un score qui ne s'élève qu'à 37 % pour les hommes.**

C'est dans les **sphères perçues comme particulièrement inégalitaires** qu'elles ont le plus vécu ces situations sexistes : la rue et les transports (pour 57 % d'entre elles), le foyer (49 %) ou encore le monde du travail (46 %). 41 % des femmes âgées de 15 à 24 ans déclarent avoir vécu des situations inégalitaires à l'école ou dans leurs études.

Dans le détail, une majorité restitue des **situations de « sexisme ordinaire »¹⁵** : 57 % des femmes ont déjà subi des blagues ou remarques sexistes (au sein des catégories socio-professionnelles supérieures, il s'agit même de 2 femmes sur 3), 41 % un déséquilibre dans les tâches ménagères, 41 % des sifflements et gestes déplacés de la part d'un homme, 38 % des situations de « *mansplaining* »¹⁶, 29 % des remarques faites sur leur tenue ou physique...

Le baromètre montre également que des situations de discrimination, violence et harcèlement sont vécues dans des proportions alarmantes.

Dans le monde du travail, 23 % des femmes ont vécu un écart de salaire avec un collègue homme à poste égal ou compétences égales et 13 % une discrimination à l'emploi, des taux qui s'élèvent à 34 % et 21 % pour les cadres.

Sur le plan des violences physiques, sexuelles, psychologiques, 14 % déclarent avoir subi un « acte sexuel imposé », c'est-à-dire une agression sexuelle ou un viol (22 % des femmes de 18 à 24 ans), 22 % ont déjà vécu une situation d'emprise psychologique ou de jalousie excessive imposée par leur conjoint, 15 % ont déjà subi des coups portés par leur partenaire ou ex-partenaire (20 % chez les 50-64 ans).

Intégrées dans le questionnaire pour la première fois cette année, **des situations de rapports sexuels non consentis sont clairement restituées** : plus d'un tiers, soit **37 %**, des Françaises interrogées ont déjà vécu une situation de non-consentement¹⁷.

De façon plus détaillée,

- ▶ 33 % des femmes interrogées ont déjà eu un rapport sexuel suite à l'insistance de leur partenaire, alors qu'elles n'en avaient pas envie ;
- ▶ 12 % ont déjà eu un rapport sexuel non protégé devant l'insistance de leur partenaire (18 % pour les 25-34 ans) ;
- ▶ 7 % ont déjà eu un rapport sexuel non consenti sous emprise d'alcool ou de drogue (12 % pour les 18-24 ans) ;
- ▶ 4 % ont déjà eu un rapport sexuel pendant lequel leur partenaire a retiré son préservatif sans demander leur accord (8 % 18-24 ans) ;
- ▶ Par ailleurs, 7 % ont déjà subi des étreintes, baisers par un collègue ou un homme qu'elles ne connaissaient pas.

15 - Expression forgée au début des années 1970 par Simone de Beauvoir et d'autres autrices comme Lilliane Kandel, qui ont créé une rubrique « *chroniques du sexisme ordinaire* » dans la revue Les Temps Modernes.

16 - Des termes « *man* » (*homme*) et « *explaining* » (qui explique), désigne une situation dans laquelle un homme explique à une femme quelque chose qu'elle sait déjà.

17 - C'est-à-dire qu'elles ont vécu un rapport sexuel dans au moins une de ces situations : alors qu'elles n'en avaient pas envie devant l'insistance de leur partenaire ; non protégé devant l'insistance de leur partenaire ; sous emprise d'alcool ou de drogue sans que leur soit demandé leur consentement ; pendant lequel leur partenaire a retiré son préservatif sans demander leur accord.

Là encore, ces réponses sont corroborées par une augmentation nette des victimes de violences sexistes et sexuelles, déclarées en 2022, selon les dernières études officielles existantes¹⁸. D'après l'enquête de Conjoncture Interstats (septembre 2022), les violences sexuelles sont les atteintes ayant enregistré la plus forte augmentation dans les transports en commun en 2021 (+32 %), après une année 2020 marquée par le recul de l'usage général des transports avec l'épidémie de Covid-19¹⁹. Par ailleurs, sur la période 2020-2021, 3 700 infractions d'outrages sexistes ont été enregistrées en France (+62 %), mais il faut préciser que le délit n'existait pas avant 2019. La première enquête Interstats sur les victimes du sexisme en France²⁰ indique que 220 000 personnes ont été enregistrées comme victimes d'infractions sexistes par la police et la gendarmerie nationales en 2020. C'est 8 % de plus par rapport à 2019. L'immense majorité des victimes de sexisme sont des femmes (86 % des victimes, soit 197 000) et 16 % sont mineures. Il faut noter que ces violences sont particulièrement adressées aux minorités sexuelles ou de genre²¹ et que les femmes handicapées²² y sont potentiellement deux fois plus exposées.

Selon l'enquête sur Les violences sexuelles hors cadre familial enregistrées par les services de sécurité en 2021²³ publiée en novembre 2022 et portant sur l'année 2021, les services de police et de gendarmerie ont également enregistré 72 000 victimes d'infractions à caractère sexuel, commises en dehors de la famille. Le nombre de ces victimes, qui était resté stable en 2020, a poursuivi en 2021 (+ 23 % par rapport à 2019) la très forte progression entamée en 2017. Ainsi, entre 2020 et 2021, le nombre de victimes d'infractions sexuelles commises en dehors de la famille enregistrées a **progressé de 24 %**. Une étude nationale publiée en août 2022 par le Ministère de l'Intérieur²⁴ témoigne d'une hausse de +14 % des « *morts violentes au sein du couple* » recensées par les services de police et unités de gendarmerie en 2021 par rapport à 2020, les femmes représentant 85 % des victimes de ces homicides conjugaux. **122 femmes sont victimes de féminicide conjugal en 2021 contre 102 en 2020, soit une augmentation de 20 %**. Pour rappel, le terme de « *féminicide* » désigne **le meurtre d'une femme du fait qu'elle est une femme** : selon le Baromètre Sexisme 2023, si 90 % de la population connaît ce terme, **encore 20 %** ne voit pas de quoi il s'agit.

18 - Notamment les chiffres enregistrés par le Ministère de l'Intérieur dans le cadre d'un dépôt de plainte ou concernant le nombre de mises en causes, les données du Ministère de la Justice sur le nombre de personnes condamnées et les enquêtes de victimation réalisées par l'Ined et l'Insee s'intéressant aux vécus des personnes. Pour la première fois, l'année dernière, le service statistique ministériel de la sécurité intérieure a établi une approche croisée à partir des procédures enregistrées par les forces de sécurité en 2020 et les résultats de l'enquête Cadre de vie et sécurité de l'INSEE permettant d'affiner et mieux centraliser les chiffres du sexisme, dans [Les victimes du sexisme en France - Interstats Analyse N°40](#). Autres enquêtes : [Virage, Teo, LGBTphobies Michael Durand, Insee](#), Interstats Conjoncture n°84, Interstats Analyse n°40 et n°52.

19 - [Interstats Conjoncture N° 84 - Septembre 2022](#).

20 - [Les victimes du sexisme en France - Interstats Analyse N°40](#). Dans cette même étude, le SSMSI précise que la diminution en 2020 s'explique par « *le contexte particulier des périodes de confinement qui ont marqué la première année de la crise sanitaire* ».

21 - [Rapport sur les LGBTphobies | SOS homophobie](#).

22 - Enquête Cadre de vie et sécurité, Insee 2011-2018 ; [Les personnes handicapées sont plus souvent victimes de violences physiques, sexuelles et verbales](#).

23 - [Les violences sexuelles hors cadre familial enregistrées par les services de sécurité en 2021 - Interstats Analyse n°52, Ministère de l'Intérieur](#).

24 - [Étude nationale sur les morts violentes au sein du couple 2021 | Ministère de l'Intérieur \(interieur.gouv.fr\)](#).

C Le sexisme conduit les femmes à des renoncements quotidiens

9 femmes interrogées sur 10 affirment anticiper les actes et les propos sexistes des hommes et adoptent des conduites d'évitement pour ne pas les subir. Ainsi elles renoncent à sortir et faire des activités seules (55 %), à s'habiller comme elles le souhaitent (52 %), veillent à ne pas parler trop fort ou hausser le ton (41 %), ou encore censurent leur propos par crainte de la réaction des hommes (40 %). Près d'une femme sur 5 (18 %) a des difficultés à prendre la parole au sein d'un groupe. 8 femmes sur 10 ont peur de rentrer seules chez elles le soir. Ces contraintes constituent comme une seconde « *charge mentale* » pour les femmes alors qu'elles doivent déjà subir celle, « *classique* », de l'addition des tâches professionnelles, familiales et ménagères.

Cela induit une perte de confiance en soi des femmes et entraîne des conséquences concrètes sur leur vie quotidienne et leur parcours professionnel : par exemple, 35 % des actives n'ont pas osé demander une promotion ou une augmentation, et cette proportion atteint **44 %, soit presque une femme sur 2 pour les CSP moins.** Les situations sexistes au quotidien peuvent donc fonctionner comme des **trappes à bas salaire** et expliquer pour partie la persistance d'inégalités salariales sur le marché du travail.

Nouvel enseignement de l'étude : **15 % des femmes ont déjà redouté voire renoncé à s'orienter dans les filières / métiers scientifiques** ou toute autre filière / métier majoritairement composé d'hommes, surtout par crainte de ne pas y trouver leur place ou de s'y sentir mal à l'aise, mais aussi par peur du harcèlement sexuel pour 18 % d'entre elles. Un taux qui s'élève à 22 % pour les 25-34 ans.

EN BREF

Alors que **les inégalités entre les femmes et les hommes sont très majoritairement reconnues par l'opinion et dans tous les secteurs**, cela ne semble pas avoir d'effet concret ou immédiat sur l'évolution de la situation réelle des femmes. En effet, la restitution du vécu du sexisme par les femmes est particulièrement alarmante, car **les violences sexistes et sexuelles sont systémiques et aggravées**, ce que les chiffres des études officielles corroborent.

Ce **décalage entre conscience et actes** explique qu'une très importante majorité des femmes intègre **des stratégies de contournement** ou d'anticipation des manifestations sexistes, dès le plus jeune âge et tout au long de la vie.

2

L'adhésion

aux

stéréotypes

sexistes est

encore forte,

notamment

chez

les hommes

Ce qui explique la contradiction entre une sensibilité accrue des inégalités de genre et un vécu renforcé des violences sexistes et sexuelles, c'est la difficulté à faire évoluer le sexisme structurel, aussi bien celui hérité du passé que celui propre à l'organisation contemporaine de la société, et à en prendre conscience au quotidien, particulièrement chez les hommes. Un grand nombre d'entre eux a davantage tendance à ignorer **le lien entre le sexisme ordinaire, bénin à leurs yeux, et les suites qu'il suscite en matière de domination et de violence. C'est ce qu'on appelle le continuum des violences** entre des manifestations insidieuses, clichés, stéréotypes, blagues et les violences plus graves. Cette réalité n'est que très partiellement perçue par les hommes, lesquels admettent rarement leur responsabilité dans la formation de ces inégalités. Couplée à une adhésion et une conformité encore très ancrées aux injonctions et aux stéréotypes patriarcaux, cette indifférence et cette banalisation des actes sexistes quotidiens font persister une tolérance, une zone d'acceptabilité du sexisme. Cette culture sexiste s'exprime différemment en fonction des générations d'hommes, notamment chez les plus âgés à travers des réflexes conservateurs sur la place et le rôle des femmes, et chez les jeunes actifs (25-34 ans) à travers des réflexes masculinistes sur les place et le rôle des hommes. Elle s'exprime différemment encore selon les catégories socio-professionnelles auxquelles ils appartiennent : par exemple avec un sexisme plus marqué dans le monde du travail pour les CSP+ et dans la sphère familiale pour les CSP-.

A Une acceptabilité des situations sexistes encore très forte

Si la conscience partagée d'inégalités entre les femmes et les hommes dans la société a été soulignée précédemment, **les situations sexistes du quotidien, « banales », « insidieuses », voire « bienveillantes », sont partiellement acceptées par l'ensemble de la population.** On observe par exemple que **les écarts** entre les femmes et les hommes, évoqués plus haut, **s'affaiblissent** sur les catégories de questions concernant ces situations spécifiques, ce qui témoigne d'une acculturation du sexisme dans l'opinion, femmes comme hommes. Ces situations **indiffèrent en effet davantage que les situations de discrimination, violence et harcèlement, alors même que, comme on l'a précisé précédemment, elles en font le lit.** À titre d'exemple, **seulement 49 % des femmes et 37 % des hommes estiment problématique qu'une femme cuisine tous les jours pour toute la famille,** situation pourtant caractéristique de ce sexisme « ordinaire ».

Les représentations très genrées, qu'elles soient à destination des femmes ou des hommes, demeurent en effet profondément ancrées dans l'opinion. C'est particulièrement le cas pour les clichés qui renvoient aux sphères les plus inégalitaires de la société (le foyer, le monde professionnel) ou encore ceux qui relèvent de galanterie et de la « mise en valeur » des différences sexuées. Tous participent à la persistance des stéréotypes et des rôles sociaux, et opèrent dans toutes les sphères de la vie quotidienne : cela touche toutes les sphères :

Les rapports familiaux

- ▶ Un tiers de la population (27 % des femmes et 40 % des hommes) déclare qu'il est normal que les femmes s'arrêtent de travailler pour s'occuper de leurs enfants (+ 6 points par rapport à l'an dernier) ;
- ▶ La présence d'une mère lors des rendez-vous relatifs aux enfants (médicaux²⁵, scolaires, parascolaires...) est plus importante que celle d'un père pour 21 % des femmes et 26 % des hommes ;
- ▶ 9 % des hommes considèrent encore qu'il est normal qu'un homme ne s'occupe pas des tâches ménagères s'il gagne plus que sa conjointe, chiffre qui monte à 15 % chez les hommes de 25-34 ans et à 12 % chez les hommes CSP+.

Les rapports professionnels

- ▶ 9 % des femmes et 13 % des hommes considèrent que les hommes sont plus forts en mathématiques, respectivement 8 % et 12 % considèrent qu'ils sont plus performants dans les carrières scientifiques.

Les rapports de séduction / couple²⁶

- ▶ 38 % des femmes et 47 % des hommes estiment qu'il est acceptable qu'un homme aborde une femme dans la rue pour lui proposer d'aller boire un verre ;
- ▶ 38 % des femmes et 52 % des hommes considèrent qu'il est normal que l'homme paye l'addition au premier rendez-vous ;
- ▶ 17 % des femmes et 35 % des hommes considèrent qu'il est normal que les femmes prennent plus soin de leur physique.

Les clichés naturalisant les rôles de genre, et les valeurs morales, qui postulent une complémentarité entre les genres :

- ▶ 65 % des femmes et 77 % des hommes (82 % pour les hommes de 65 ans et +) pensent que les hommes doivent protéger les femmes ;
- ▶ 50 % des femmes et 62 % des hommes considèrent que les femmes sont naturellement plus douces que les hommes ;
- ▶ 46 % des femmes et 39 % des hommes pensent qu'il est plus difficile pour les hommes de pleurer que pour les femmes ;
- ▶ 20 % des femmes et 35 % des hommes pensent que les hommes ont naturellement plus le sens de l'orientation que les femmes ;
- ▶ 13 % des femmes et 34 % des hommes pensent que « les poupées c'est pour les filles et les camions pour les garçons » ;
- ▶ Le barbecue est « une affaire d'hommes » pour 23 % des hommes.

25 - Et de fait, 81 % des rendez-vous médicaux sur [Doctolib.fr](https://www.doctolib.fr) pour les enfants sont pris par des femmes - Charge mentale, bonjour : 81 % des rendez-vous Doctolib pour de jeunes enfants sont pris par des femmes - Madmoizelle

26 - Sur ce point, une littérature féministe émerge depuis quelques années sur l'hétéronormativité comme système politique : Mona Chollet, *Réinventer l'amour* ; Lauren Bastide, *Futures* ; Victoire Tuillon, *Le Cœur sur la table...* dans la lignée des « queer studies » des années 1970, notamment les ouvrages de Monique Wittig (*Les Guérillères*, *La Pensée straight...*).

B Des réflexes encore très sexistes de la part des hommes...

Si les femmes ne se délivrent pas toutes des stéréotypes, ce sont surtout les hommes qui en restent imprégnés, selon le Baromètre Sexisme. Un clivage important entre femmes et hommes est mis en évidence sur l'ensemble des indicateurs.

D'abord, les hommes interrogés sont beaucoup moins nombreux que les femmes à constater **l'inégal traitement** des femmes par rapport aux hommes et à considérer **les situations et clichés sexistes comme problématiques** (jusqu'à plusieurs dizaines de points d'écart avec les femmes sont observées). À titre d'exemple :

- ▶ 54 % des hommes considèrent que les hommes et les femmes sont traité-es de la même manière dans les médias contre 32 % des femmes (**22 points d'écart**) ;
- ▶ 57 % des hommes considèrent qu'un homme qui commente la tenue vestimentaire d'une femme est problématique contre 77 % des femmes (**20 points d'écart**) ;
- ▶ Un employeur qui embauche un homme plutôt qu'une femme à compétences égales n'est perçu comme un problème que par 67 % des hommes, contre 84 % des femmes (**17 points d'écart**) ;
- ▶ Le *mansplaining* n'est perçu comme problématique que par 54 % des hommes contre 75 % des femmes (**21 points d'écart**).

Le baromètre révèle ensuite un clivage générationnel parmi les hommes sur les perceptions vis-à-vis des inégalités et clichés.

On observe parmi **les hommes plus âgés davantage de conservatisme** : les hommes de 65 ans et plus s'avèrent être plus nombreux à considérer les deux sexes égaux en pratique mais à enfermer femmes et hommes dans des rôles sociaux très stricts. À titre d'exemples :

- ▶ Les hommes âgés de 65 ans et plus sont 78 % à considérer qu'un homme doit prendre soin financièrement de sa famille (contre 67 % en moyenne) ;
- ▶ 49 % d'entre eux considèrent qu'il est normal que les femmes s'arrêtent de travailler pour s'occuper de leurs enfants (contre 40 % en moyenne) ;
- ▶ 47 % estiment qu'il est normal que les femmes prennent plus soin de leur physique que les hommes (contre 35 % en moyenne).

Parmi les hommes de moins de 35 ans, on observe un ancrage plus important des clichés « masculinistes »²⁷ et une plus grande affirmation d'une « masculinité hégémonique »²⁸, qu'ils semblent percevoir comme une valorisation de leur genre :

- ▶ Par exemple, 20 % des 25-34 ans considèrent que pour être respecté en tant qu'homme dans la société, il faut vanter ses exploits sexuels auprès de ses amis (contre 8 % en moyenne) ;
- ▶ 32 % d'entre eux considèrent que le barbecue est une affaire d'homme, soit quasiment 10 points de plus que la moyenne des hommes (23 %) ;

27 - Masculinisme : mouvement social conservateur ou réactionnaire qui prétend que les hommes souffrent d'une crise identitaire parce que les femmes en général, et les féministes en particulier, dominent la société et ses institutions.

28 - Selon Raewyn Connell, la masculinité hégémonique désigne « la configuration des pratiques de genre visant à assurer la perpétuation du patriarcat et la domination des hommes sur les femmes », dans Raewyn Connell, *Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie*, Paris, Éditions Amsterdam, 2014, 288 p.

- ▶ 21 % considèrent qu'il faut rouler vite (9 % en moyenne) et 23 % qu'il faut parfois être violent pour se faire respecter (11 % en moyenne) ;
- ▶ Ces jeunes hommes sont également plus nombreux à exprimer des opinions sexistes sur des situations auxquelles ils sont *a priori* davantage exposés que leurs aînés. Ainsi, seuls **48 % des hommes entre 15 et 34 ans considèrent que l'image des femmes véhiculée par les contenus pornographiques est problématique** contre 79 % des hommes âgés de 65 ans et plus.

C ... qui peinent à se sentir concernés

- ▶ **Les hommes interrogés refusent en grande partie de considérer qu'il existe un problème structurel** : ainsi, 7 hommes sur 10 considèrent qu'on généralise en considérant que « les hommes sont tous sexistes » ;
- ▶ **Les hommes interrogés peinent à se sentir concernés et n'engagent pas leur responsabilité personnelle** : alors que 37 % des femmes ont déjà vécu une situation de non consentement, seuls 12 % des hommes déclarent qu'ils ont déjà insisté pour avoir un rapport sexuel alors que leur partenaire n'en avait pas envie et 10 % qu'ils ont déjà eu un doute sur le consentement de leur partenaire. De même, un écart de quasiment **20 points** (73 % contre 90 %) sépare les femmes et les hommes qui considèrent comme problématique le fait qu'un homme insiste pour avoir un rapport sexuel avec sa conjointe ;
- ▶ **Certains vont jusqu'à engager la responsabilité des femmes, dans un processus d'inversion** : 16 % des hommes pensent encore qu'une femme agressée sexuellement peut en partie être responsable de sa situation ;
- ▶ Ils considèrent souvent que la lutte antisexiste va trop loin et estiment pour 4 hommes sur 10 qu'« on s'acharne sur les hommes » et pour 6 hommes sur 10 que les porte-paroles féministes en font trop ;
- ▶ Beaucoup minimisent les violences sexistes et sexuelles : 23 % des hommes considèrent qu'on en fait trop sur les agressions sexuelles.

Ce dérobage de certains hommes à la responsabilité sexiste et le sentiment de persécution personnelle font l'objet de revendications de plus en plus fortes par les hommes, notamment sur les réseaux sociaux à travers des slogans ou hashtags du type #NotAllMen. Ces slogans sont avant tout brandis par des hommes qui se présentent comme « déconstruits » sur les questions féministes²⁹.

EN BREF

Il est urgent de tenir compte des résultats concernant les hommes et les spécificités générationnelles et sociales à l'œuvre chez eux, notamment chez les jeunes actifs et dans le monde du travail. Parce qu'il existe **une continuité entre comportements sexistes et actes de violence, il faut apporter une réponse globale** pour combattre le sexisme à tous les stades de ce *continuum*.

29 - À travers ces chiffres, le Baromètre Sexisme donne une traduction concrète et chiffrée du **théorème de « la ligne »**, développé par l'autrice et actrice féministe australienne **Hannah GADSBY**. Celui-ci décrypte précisément la faculté que peuvent avoir certains hommes à s'estimer « bons hommes » car non violents et respectueux du genre féminin. Dans sa bande dessinée « *La ligne* », la dessinatrice féministe **Emma** (@emma_clit) explicite ce processus qui vampirise les militantes féministes actives sur les réseaux sociaux et extrapole leurs propos.

3

Des réponses
et des moyens
jugés
insuffisants
contre
le sexisme et
ses nouvelles
formes

Les dispositifs publics pour endiguer le sexisme sous toutes ses formes et pour protéger les femmes sont globalement perçus comme inopérants.

En effet, en dépit d'une mobilisation de plus en plus importante sur ces sujets, le Baromètre Sexisme 2023 met encore en lumière le sentiment d'un manque d'information sur les sanctions et les lois existantes et un manque de confiance très net envers les acteurs de la lutte contre le sexisme.

A Une mobilisation en croissance constante sans effet sur la réalité

Depuis 5 ans, **les nouvelles mobilisations féministes, notamment jeunes³⁰, sont particulièrement abondantes** : elles explorent tous les pans de la vie quotidienne (rapports amoureux, tabou des règles, liberté de s'habiller, dénonciation des discours sexistes dans les médias ou dans la publicité, injonctions à la maternité, endométriose, écoféminisme...), occupent tous les formats de sensibilisation (presse spécialisées, réseaux sociaux, podcasts), et proposent de nouvelles occupations de l'espace public (collages, festivals, 100 000 personnes défilant le 25 novembre 2022 pour la journée de lutte contre les violences faites aux femmes)... Ce sont autant de manifestations qui permettent au grand public de s'informer. De fait, elles ont un effet positif sur l'ensemble de la société puisque, selon le Baromètre Sexisme 2023, **83 % de la population interrogée a déjà entendu parler des mouvements #MeToo ou #balancetonporc, soit 2 points de plus que l'an dernier**. Si ce chiffre peut être nuancé, car seulement 68 % des personnes interrogées précisent comprendre de quoi il s'agit et encore 14 % de la population n'en a jamais entendu parlé, il témoigne tout de même que **ces mouvements et les vagues de dénonciations ont imprégné les esprits**.

La vague #MeToo continue d'ailleurs en 2022 pour dénoncer le traitement dont les femmes font l'objet. C'est le cas dans **l'enseignement supérieur et la recherche (ESR)**, notamment au sein de l'école Polytechnique et AgroParisTech³¹. Le constat du Baromètre Sexisme est à ce titre alarmant : 41 % des femmes entre 15 et 24 ans déclarent avoir été moins bien traitées en raison de leur sexe durant leurs études, et **seulement 6 % de l'ensemble de la population interrogée** fait totalement confiance en l'école et l'université pour prévenir et lutter contre les actes et violences sexistes. Face à cette vague de dénonciation, l'Observatoire étudiant des VSS dans l'ESR a créé un baromètre dédié³².

30 - L'[enquête Libération](#) dédiée aux jeunes générations d'engagées, relève que le monde associatif, notamment l'association Osez le féminisme, a vécu ces dernières années un "boom de militantes intéressées" et l'arrivée nouvelle "d'ados de 16-17 ans". Un phénomène fidèlement décrypté par l'enquête de Florence Pagneux qui donne la voix aux nombreuses jeunes féministes dans son ouvrage *Ce que nos filles ont à nous dire, la première génération post #MeToo*.

31 - Dans la continuité des dénonciations de viols et violences sexuelles de 2021 par la population étudiante de Centrale-Supélec, une enquête interne datant d'avril 2022 révèle que près d'une étudiante sur quatre affirme avoir été victime d'une agression sexuelle depuis le début de sa scolarité au sein de l'école Polytechnique [À Polytechnique, des violences sexuelles révélées par une enquête interne \(lemonde.fr\)](#). De même, une enquête menée par la cellule de sensibilisation et d'information sur la sexualité (Cassis), association étudiante à AgroParisTech, recense 17 viols (dont 16 femmes et une personne non-binaire) au cours de la scolarité et révèle que 24,7 % des répondant·es ont été victimes d'agressions sexuelles - [Violences sexuelles : 17 élèves d'AgroParisTech affirment avoir été victimes de viol au cours de leur cursus, selon une enquête interne \(francetvinfo.fr\)](#)

32 - <https://observatoire-vss.com/>

Le monde politique a également fait l'objet de dénonciations multiples et inédites depuis la tribune publiée dans Le Monde en novembre 2021, dans laquelle 300 élus appellent les partis politiques à écarter les auteurs de violences sexuelles et sexistes, lançant ainsi l'initiative #MeTooPolitique³³. Cette mobilisation³⁴, levant le tabou sur une sphère feutrée, se confirme en 2022 au gré des actualités liées aux élections législatives et présidentielles, et à l'investissement de l'Observatoire des violences sexistes et sexuelles en politique. Elle permet d'écarter, partiellement, certains candidats ou élus faisant l'objet de dénonciations³⁵. Toutefois, comme le rapporte le HCE dans son « **Acte II de la parité en politique** »³⁶, l'impunité reste de mise et la lutte contre les VSS en politique n'est pas assez coordonnée, systématisée, et suffisante. À ce titre, **seul un quart de l'opinion** pense que les femmes et les hommes sont traité·es de la même manière en politique, selon le Baromètre Sexisme.



Enfin, **le secteur de la pornographie** est lui aussi largement mis en cause en 2022, ouvrant cette fois à l'instruction de procédures et de rapports publics d'information, comme celui publié par le Sénat le 28 septembre 2022³⁷. Ce document dénonce la marchandisation des corps, l'illégalité de nombreuses activités, le caractère systémique des violences sexistes et sexuelles³⁸, la négation du droit à l'oubli et des lois non respectées au sein de l'industrie. Cette multitude d'infractions est tristement illustrée dans les affaires judiciaires exceptionnelles qui mettent en cause certains protagonistes de l'industrie (Jacquie et Michel, « *French Bukkake* »). Le Baromètre Sexisme nous apprend par ailleurs que **74 % des personnes interrogées perçoivent un problème dans l'image des femmes véhiculée par les contenus pornographiques**, même si l'on doit noter une nette différence de perception entre hommes, qui sont seulement 62 %, contre 86 % des femmes. **Le HCE, mobilisé sur le sujet, publiera en 2023 son propre rapport sur l'industrie pornographique et proposera de nouvelles pistes d'action.**

En dépit de ces mobilisations nouvelles, fortes, et nombreuses, le débat public ne s'en trouve guère modifié. Sur ce point, une déception très nette s'exprime dans l'échantillon :

- ▶ 75 % de la population interrogée considère qu'on parle de sexisme principalement à travers les drames et faits divers ;
- ▶ 64 % trouve qu'on réduit les femmes à des rôles de victimes lorsqu'on parle de sexisme ;
- ▶ 45 % considère n'être pas informée sur les lois et sanctions existantes pour lutter contre le sexisme ;
- ▶ Moins d'un tiers (29 %) estime que l'on parle correctement du sexisme dans le débat public.

33 - [Il faut « écarter les auteurs de violences sexuelles et sexistes » de la vie politique \(lemonde.fr\)](#).

34 - En 2022, les prises de parole continuent : le 21 mai 2022 *Mediapart* révèle la mise en cause pour viols et agressions sexuelles de Damien Abad, alors nommé ministre des Solidarités ; le 19 septembre 2022, la députée écologiste Sandrine Rousseau accuse le co-président du groupe EELV à l'Assemblée nationale, Julien Bayou, de "violences psychologiques" contre son ex-compagne ; le *Canard Enchaîné* révèle le même mois que la compagne du député LFI Adrien Quatennens a déposé une main courante à son égard pour faits supposés de violences conjugales...

35 - Jérôme Peyrat est condamné pour des violences intrafamiliales et est retiré de la liste des députés candidats, Damien Abad est démis de sa fonction de ministre suite au remaniement du gouvernement post-législatif.

36 - HCE, 2022, [Parité politique : la nécessité d'un acte II](#)

37 - [La pornographie et son industrie - Sénat](#). Vingt-trois recommandations sont émises afin de rendre effectives un certain nombre de législations, notamment le renforcement des pouvoirs de l'Arcom pour sanctionner les sites en infraction, le renforcement de l'application de la loi du contrôle d'âge afin de protéger les enfants mineur·es et le renforcement de la loi LCEN afin de permettre la suppression ou le blocage des contenus haineux en ligne et de permettre aux victimes de accéder au retrait de contenus qu'elles demandent. Si le 25 octobre 2022, la secrétaire d'État à l'Enfance Charlotte Caubel déclarait devant l'Assemblée nationale que le gouvernement envisageait d'imposer le recours à une carte bleue pour accéder à du porno en ligne afin d'agir comme un « filtre » pour bloquer l'accès de sites pour adultes aux mineur·es, aucune nouvelle mesure n'a pour le moment été prise. Bien que l'exposition des enfants mineur·es à des photos et vidéos pornographiques soit interdite par le code pénal, elle reste pourtant extrêmement facile : 36 % des garçons seraient exposés à des images pornographiques avant l'âge de 13 ans.

38 - Une étude majeure menée par Ana Bridges en 2010 a montré que 90 % des scènes les plus regardées contiennent des violences à l'encontre des femmes. Ana Bridges, et al., *Violence Against Women* October 2010. vol. 16 no. 10, 1065-1085.

B Des pouvoirs publics mis en cause

Le manque de confiance à l'égard des institutions et des politiques pour prévenir et lutter contre les actes et violences sexistes est profonde, selon les résultats du baromètre. Les pouvoirs publics ne sont pas jugés à la hauteur des enjeux sur ces questions. La responsabilité institutionnelle et politique est désignée par une partie de la société qui demande une plus forte prise en compte et davantage d'actions concrètes.

Ainsi, **le gouvernement est le dernier des acteurs de confiance** identifiés pour prévenir et lutter contre les actes et propos sexistes, par seulement **30 % de la population interrogée** (et seulement 4 % font tout à fait confiance). Les autres acteurs institutionnels n'inspirent guère plus confiance selon la population interrogée, celle-ci n'ayant confiance dans l'école et l'université qu'à 35 % et dans la gendarmerie / police qu'à 48 %. Finalement, **on ne trouve que les médecins et les associations spécialisées³⁹.**

La **justice recueille des perceptions négatives dans l'opinion. 37 %** seulement lui font confiance pour prévenir et lutter contre les actes et propos sexistes. 80 % estiment que l'arsenal juridique existant est mal appliqué voire insuffisant. À cet égard, les femmes de moins de 35 ans sont plus nombreuses à considérer que les lois et sanctions sont insuffisantes (1 sur 2 contre 38 % en moyenne). La restitution de cette défaillance judiciaire se confirme dans le **coût qu'elle représente pour les victimes de violence sexuelle** : selon les chercheuses et rapporteuses Lucile QUILLET et Lucile PEYTAVIN dans leur étude dédiée⁴⁰, le coût d'une procédure judiciaire pour viol s'établirait à **10 657 euros** de charge financière pour la victime.

L'action des pouvoirs publics est jugée efficace par à peine plus d'un quart de la population française, un score **en baisse** de quelques points par rapport à la vague précédente. Ainsi, 27 % seulement considèrent que les pouvoirs publics font tout ce qu'il faut pour lutter contre le sexisme (-3 points), 25 % qu'ils font tout ce qu'il faut pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles (-4 points) et 25 % contre les féminicides (-3 points).

Selon Anne-Cécile MAILFERT, présidente de la Fondation des Femmes, « **#MeToo est un mouvement de victimes sans coupables. #MeToo reste à faire pour résoudre le paradoxe d'une société convaincue d'avoir pris conscience de l'ampleur des violences sexuelles, mais qui n'en tire aucune conséquence pour ceux qui en sont les responsables** »⁴¹.

Dès lors, les attentes à l'égard des pouvoirs publics sont grandissantes : **82 % souhaitent voir la prévention et la lutte contre le sexisme devenir des sujets prioritaires dans l'agenda des pouvoirs publics, un score en hausse de 6 points.**

39 - À noter que l'État finance pour une grande part les associations, puisque 90 % du programme budgétaire de l'État dédié à l'Égalité entre les femmes et les hommes leur est consacré, et que ce budget a plus que doublé depuis 2017. Il s'agit du programme 137 « *Égalité entre les femmes et les hommes* », mis en œuvre par Ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, et doté de 65,38 millions d'euros en crédits de paiement (loi de finances initiale 2023). L'action de l'État pour l'égalité entre les femmes et les hommes ne se limite cependant pas au P137, puisque tous les ministères y participent sur leurs champs respectifs. Leurs contributions budgétaires, agrégées dans le document de politique transversale (DPT) Égalité entre les femmes et les hommes atteignent près de 2,38 milliards d'euros en crédits de paiement au titre du PLF 2023

40 - [Fondation des femmes, Le coût de la justice pour les victimes de violence sexuelle, 2022.](#)

41 - [\[Tribune\] #MeToo reste à faire | Fondation des Femmes.](#)

C Un phénomène de backlash à l'œuvre partout

Le manque de confiance de l'opinion à l'égard des pouvoirs publics dans la lutte contre le sexisme est d'autant plus inquiétante face aux **nouveaux phénomènes de « backlash »** qui marquent l'année 2022. Cinq ans après #MeToo, une partie des hommes se sent fragilisée, parfois en danger, réagit dans l'agressivité, et peut trouver une voix d'expression politique dans de nouveaux mouvements virilistes et très masculins comme Reconquête, ou dans des positions publiques telles que celles affichées par l'anthropologue Emmanuel TODD qui infériorisent les femmes tout en dénonçant la montée en puissance de la « *matridominance idéologique* » : « *Nous n'avons pas besoin de petites-bourgeoises qui dénoncent inlassablement, au nom du "genre", l'oppression d'un sexe par un autre, et diabolisent des hommes qui ont un peu trop travaillé. Ce dont nous avons besoin dans l'immédiat, c'est de femmes qui prennent leur part des luttes sociales et de l'organisation du collectif* »⁴².

L'inquiétude d'un mouvement réactionnaire repose sur l'analyse de la féministe américaine Susan FALUDI, qui dans son livre *Backlash* (prix Pulitzer 1991), décortique la manière dont la vague féministe de 1970 a été affaiblie par une législation et une grande campagne de propagande conservatrice. **Or l'année 2022 paraît renouveler ce cycle conservateur face aux mouvements féministes récents**, notamment en ligne et à l'étranger, et signe le recul effectif des droits des femmes.

Une contre-offensive s'organise sur les réseaux sociaux

Les « raids » masculinistes se multiplient en ligne pour réduire les femmes au silence ou les discréditer. Au cœur des violences sexistes et sexuelles, la haine misogyne en ligne, le cyberharcèlement et le cybersexisme (injures, menaces de violences et de mort, propositions indécentes, insultes, persécution) **auraient déjà été expérimentées par 73 % des femmes dans le monde selon l'ONU**⁴³. « *Longtemps cantonnée à des forums cachés, la « mansphère » – ensemble de communautés qui prétendent défendre les hommes contre de supposées attaques – se déploie désormais sur des applications populaires, banalisant des opinions violentes auprès d'un jeune public* », explique Lucie RONFAUT, autrice



Séverin Millet, dans *Le monde*, [Cinq ans après #MeToo, l'antiféminisme prospère sur les réseaux sociaux](#)

d'une enquête sur l'antiféminisme sur les réseaux sociaux parue dans *Le Monde*⁴⁴. En témoigne par exemple le succès d'Andrew TATE, influenceur masculiniste dont les maximes souvent choquantes (« *si une femme sort avec un homme, elle appartient à cet homme* ») et dont les vidéos engrangent des milliards de vues sur TikTok, Instagram ou encore YouTube. La situation est d'autant plus violente pour les femmes particulièrement actives, militantes, en ligne : femmes politiques, journalistes, influenceuses, streameuses, créatrices de contenus... Elles font l'objet d'attaques coordonnées, soutenues par un **segment croissant d'internautes d'extrême droite**, comme par exemple à travers la pratique du *doxing*⁴⁵ ou des signalements en masse, dont le but est de bloquer l'accès à leur compte. En 2018 par exemple, **les femmes politiques interrogées par Amnesty International aux États-Unis et au Royaume-Uni disaient recevoir un tweet insultant toutes les 30 secondes**⁴⁶. 1 tweet sur 10 mentionnant des **femmes politiques et des femmes journalistes noires**, dans un échantillon analysé par Amnesty International, s'est avéré injurieux ou problématique.

42 - Emmanuel Todd, *Où en sont-elles ? Une esquisse de l'histoire des femmes*, 2022.

43 - [Selon un nouveau rapport de l'ONU, il est urgent d'agir pour lutter contre la violence en ligne à l'égard des femmes et des jeunes filles : Les nommer, les combattre : analyse à plusieurs niveaux des violences sexistes en ligne](#), Fondation Jean Jaurès et Fondation européenne d'études progressistes (FEPS); Chiara De Santis et Lilia Giugni, co-fondatrices de GenPol (Gender & Policy Insights), 2021.

44 - [Cinq ans après #MeToo, l'antiféminisme prospère sur les réseaux sociaux](#)

45 - Fait de publier en ligne les données personnelles d'un individu, comme son adresse ou son numéro de téléphone.

46 - [Amnesty International, Des recherches participatives sur Twitter révèlent l'ampleur choquante des violences en ligne à l'égard des femmes, 2018.](#)

À ce titre, le **procès Johnny DEPP contre Amber HEARD** est symptomatique du « **rejet de #MeToo** »⁴⁷ perceptible en 2022 sur la toile : cette affaire, mêlant accusations de diffamation et de violences conjugales, a fait l'objet d'une attention hors du commun sur les réseaux sociaux pendant plusieurs semaines : comme le décrypte l'autrice **Rose LAMY**⁴⁸, « un **torrent de haine sexiste** s'est déversé sur Twitter, TikTok, Instagram ou YouTube, visant presque exclusivement Amber HEARD. Des contenus partagés autant par des comptes importants que par des internautes lambda, y compris des jeunes femmes ». Ce procès, symptomatique d'une « **crise de la masculinité dormante** », pour reprendre les mots de l'autrice, a cristallisé une « **guerre narrative** » en ligne, menée à travers une **propagande masculiniste massive et méthodique** : le média The Daily Wire⁴⁹ a ainsi dépensé des centaines de milliers de dollars en publicité sur Facebook et Instagram pour promouvoir ses articles à charge contre Amber HEARD, devenue symbole de la « **délation** » anti-hommes. À ce titre, 2022 a été une **période riche en procès en diffamation contre les accusatrices d'hommes puissants** : en avril, Patrick POIVRE D'ARVOR accuse 16 femmes de dénonciation calomnieuse ; en mai, la Cour de cassation donne droit aux accusatrices de Pierre JOXE et Éric BRION Alexandra BESSON et Sandra MULLER, initialement condamnées pour diffamation⁵⁰.

Cette **vague antiféministe** est d'ailleurs perceptible dans le **Baromètre Sexisme 2023** du HCE. Ainsi,

- ▶ **33 % des hommes interrogés pensent que le féminisme menace la place et le rôle des hommes dans la société ;**
- ▶ **29 % d'entre eux estiment que les hommes sont en train de perdre leur pouvoir, soit +3 points par rapport à l'an dernier, chiffre qui grimpe à 38 % dans les villes, à droite, ou ayant une appartenance religieuse.**

À l'étranger, des signaux très alarmants qui entérinent un recul des droits des femmes

L'année 2022 a vu ce retour en arrière, ce « **backlash** », **opérer concrètement** dans des décisions politiques majeures à l'étranger : aux États-Unis, en Europe (Pologne, Hongrie, Suède, Italie), le **recul historique du droit à l'avortement** engage la santé, la liberté et la vie des femmes. Ailleurs (Ukraine, Afghanistan, Iran, Soudan), les déséquilibres géopolitiques **placent les femmes en première ligne**. Partout dans le monde, la **diplomatie féministe** reste impuissante et s'efface sous les poussées de l'extrême droite, à l'instar de la Suède⁵¹.

EN BREF

En dépit de mobilisations toujours plus nombreuses pour l'égalité et contre le sexisme, ni le débat public, ni les pouvoirs publics ne semblent trouver grâce aux yeux de l'opinion pour informer, prévenir et lutter efficacement contre le sexisme. Or les menaces sérieuses de recul des droits des femmes et la crainte d'un backlash antiféministe nécessitent selon l'opinion une **intervention plus importante des pouvoirs publics à la hauteur des enjeux**.

47 - [Cinq ans après #MeToo, l'antiféminisme prospère sur les réseaux sociaux](#)

48 - Moi aussi, MeToo, au-delà du hashtag, Collectif, Rose Lamy, JC Lattès, 2022.

49 - [The Daily Wire Spent Thousands of Dollars Promoting Anti-Amber Heard Propaganda](#)

50 - Il faut préciser que les deux affaires sont distinctes : dans un cas (PPDA), le stade est à celui de la plainte pour diffamation, dans l'autre cas, le procès a eu lieu et le juge a retenu la bonne foi, notamment en prenant en compte « le cadre du débat d'intérêt général alors lancé sur la libération de la parole des femmes » (Cour d'appel de Paris, Pôle 2, chambre 7, 14 avril 2021, n° 20/02248).

51 - [Diplomatie féministe : déjà la fin.](#)

Recommandations

Face au constat préoccupant d'une société encore marquée par une culture sexiste et ses manifestations, il faut une réponse globale. Au regard des conséquences massives, violentes, parfois létales, pour les femmes, **le HCE propose un plan d'urgence massif, qui s'attaque à la fois aux mentalités et à leurs effets délétères, et qui propose des pistes d'amélioration pour des pouvoirs publics plus performants.**

1 - AGIR SUR LES MENTALITÉS

Directement sur les personnes

- ▶ **Dégenrer les jouets destinés aux enfants dès la naissance**, et leur marketing, à travers l'interdiction la publicité pour les jouets genrés, comme sur le modèle espagnol, et l'application obligatoire de la charte de l'Arcom sur le sujet.
- ▶ **Garantir la tenue des enseignements obligatoires à la sexualité et à la vie affective⁵², prévus par la loi.**
 - Coordonner, outiller et évaluer ces programmes, notamment à travers la désignation effective d'une personne dédiée à la coordination de ces actions dans chaque établissement ;
 - Constituer un corpus adapté à chaque classe d'âge en s'appuyant sur le travail et les outils développés par les associations ;
 - Labelliser les associations impliquées dans ce travail de pédagogie et constituer un annuaire associatif à destination des élèves ;
 - Évaluer **d'ici trois ans ces programmes obligatoires et leur adéquation aux besoins⁵³. Sanctionner financièrement le non-respect de cette obligation dans ce délai.**
 - Organiser une consultation nationale des jeunes pour mieux correspondre à leurs attentes.
- ▶ **Lutter contre les stéréotypes sexistes :**
 - **Adopter un plan national d'orientation professionnelle** dès le collège pour orienter les jeunes filles vers les métiers scientifiques, techniques, numériques, et d'avenir ;
 - **Inclure dans les recommandations émanant du conseil national des programmes** l'obligation de justes représentation et proportion de figures féminines dans les manuels, les programmes scolaires et les sujets d'examen, et conditionner leur mise sur le marché à cette juste représentation des femmes.
- ▶ **Évaluer et labelliser les formations existantes de prévention et de lutte contre le sexisme au travail⁵⁴, rendre obligatoires ces formations par tous les employeurs.**

Modifier leur environnement

- ▶ **Éliminer les stéréotypes sexistes et les séquences dégradantes pour les femmes de l'univers médiatique et numérique⁵⁵** pour peser positivement sur la construction des mentalités :
 - **Faire entrer dans le champ de la régulation du numérique**, notamment par l'Autorité publique française de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (l'Arcom), l'image et le traitement des femmes véhiculés en ligne (plateformes, réseaux sociaux, podcasts des différentes chaînes et radios...). Plusieurs études, publiées par l'Arcom (ex-CSA) et la Fondation des femmes, peuvent être sources de recommandations précises⁵⁶ ;

52 - [Face à la montée des violences chez les jeunes, le HCE appelle à un plan d'urgence de l'égalité à l'école](#), Vigilance Égalité du 31 août 2022

53 - Cette évaluation pourrait être conduite par la délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale, du Sénat, ou du CESE.

54 - Pour l'heure, ces formations sont trop inégales en qualité et en latitude.

55 - [Rapport annuel 2020-2021 sur l'état du sexisme en France](#)

56 - [Arcom \(ex-CSA\), Représentation des femmes dans les vidéos les plus vues sur YouTube, 2018](#) et [Fondation des femmes, Numérique : le sexisme en liberté. La représentation des femmes dans les vidéos les plus vues sur YouTube, août 2021](#)

- **Renforcer la lutte contre la diffusion de contenus pornographiques illicites**⁵⁷. Pour éliminer les séquences illicites des vidéos pornographiques, étendre les compétences de la plateforme policière de traitement des signalements (Pharos) et de l'Arcom et renforcer leurs moyens ;
 - Inciter la presse écrite à améliorer à la fois la présence et la représentation des femmes dans ses pages en mettant en œuvre un **principe d'égaconditionnalité**⁵⁸ et / ou *via* un système de primes ou un système progressif de bonus / malus portant sur les aides à la presse, du même ordre que celui élaboré pour le CNC (c'est-à-dire de l'ordre de 15 % des aides attribuées pour les équipes paritaires) ;
 - Créer un « **Observatoire de l'égalité dans la presse** », organisme indépendant et non-coercitif qui récolterait l'ensemble des données sur les femmes dans les médias et les publierait de manière annuelle dans une logique de « *name and shame* »⁵⁹.
- **Multiplier des opérations de campagne pour améliorer l'information sur le sexisme :**
- **Institutionnaliser une journée nationale de lutte contre le sexisme.** Depuis 2017, Ensemble Contre Le Sexisme organise un événement pour sensibiliser l'opinion à la question du sexisme sous toutes ses formes et ses conséquences. Cette année encore, le 25 janvier, le HCE soutient cette manifestation, consacrée cette fois à un « Procès contre le sexisme ». À cette occasion, une campagne massive devrait être diffusée chaque année sur tous les supports, ciblée sur la déconstruction des clichés et des stéréotypes, à l'image de la campagne « FTV casse les clichés » sur France télévisions en 2016 ;
 - **Lancer un concours de scénarios de séries** adressées au monde des jeunes adultes mettant en scène la zone grise du sexisme quotidien sous l'égide du ministère de la Culture avec le CNC et des acteur-ices engagé-es comme le collectif 50/50.

2 - AGIR SUR LES EFFETS

Davantage de protection pour les femmes

- **Renforcer la lutte contre les violences sexistes et sexuelles en milieu scolaire :**
- **Renforcer le combat contre le harcèlement, le cyberharcèlement** et les violences en ligne dans tous les établissements⁶⁰ ;
 - Concevoir et mettre en œuvre **un plan national visant à assurer la sécurité des jeunes femmes** dans la rue à proximité des établissements scolaires, dans la continuité du « plan Angela »⁶¹.
- **Renforcer la lutte contre les VSS en politique**⁶² :
- Créer une instance indépendante dédiée ou élargir les pouvoirs de la HATVP à la question du respect de l'éthique en politique pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles ;
 - Rendre systématique la peine complémentaire d'inéligibilité des élus condamnés pour violences, prévoir le remplacement par leurs suppléant-es des parlementaires mis en cause.

57 - [Rapport d'information n° 900 \(2021-2022\) de Mmes Annick BILLON, Alexandra BORCHIO FONTIMP, Laurence COHEN et Laurence ROSSIGNOL, fait au nom de la délégation aux droits des femmes, déposé le 27 septembre 2022](#)

58 - Mécanisme de mise sous condition d'aides publiques à des engagements concrets en faveur des droits des femmes (parité, égalité, lutte contre les VSS...)

59 - Deux recommandations formulées dans un focus dédié sur la presse écrite, dans [HCE, Rapport annuel 2020-2021, 2021](#)

60 - En développant des séances dédiées en classe dans le cadre du déploiement du programme « *pHARe* » (Prévenir le Harcèlement et Agir avec Respect) et en s'appuyant sur les outils, actions et associations existants (comme par exemple l'association StopFisha et l'ouvrage *Combattre le cybersexisme*). Devrait être distribué chaque rentrée un guide informatif sur le cyberharcèlement (numéros de référence comme le 3018 contre les violences numériques, peines encourues) à destination des élèves de collège et de lycée

61 - [Plan Angela | Arrêtons les violences](#)

62 - Des recommandations précisées dans [file:///HCE, Rapport Parité politique / la nécessité d'un acte II](#)

Davantage de sévérité pour toute entreprise ou institution qui ne mettrait pas en place de dispositif efficace

- ▶ **Passer d'une obligation de moyens à une obligation de résultats pour les politiques d'égalité⁶³ :**
 - Exiger des mesures déjà mises en œuvre dans le secteur public (réduction des écarts salariaux, dispositifs de lutte contre le harcèlement moral ou sexuel), qu'elles soient étendues au secteur privé et évaluées sous trois ans⁶⁴ ;
 - Inversement, l'index égalité dit Pénicaud doit s'étendre au secteur public ;
 - Dans les deux secteurs les **sanctions** doivent aller jusqu'à 1 % de la masse salariale en cas de non-respect des mesures.
- ▶ **Adopter des critères d'égaconditionnalité** dans l'ensemble des aides et financements publics pour qu'aucun argent public ne soit distribué sans contrepartie en matière d'égalité ; **systematiser l'élaboration de budgets genrés⁶⁵.**

3 - DES POUVOIRS PUBLICS PLUS PERFORMANTS⁶⁶

- ▶ Garantir une **permanence d'accueil des victimes par une personne dédiée** dans chaque commissariat de police et brigade de gendarmerie ;
- ▶ **Former de manière urgente, obligatoire et continue** aux mécanismes des VSS tou-tes les professionnel-les au contact des femmes victimes de violences et notamment les professionnel-les de la justice, en particulier les juges aux affaires familiales, et former l'ensemble des officiers de police judiciaire à l'audition des victimes ;
- ▶ **Obtenir des moyens financiers similaires à ceux du budget de l'Espagne** pour doter de manière adéquate les juridictions chargées d'examiner les violences intrafamiliales ;
- ▶ Diligenter une étude sur **les refus de plaintes**, sensibiliser à leur illégalité, et les sanctionner ;
- ▶ Assurer un **accompagnement médical et psychologique gratuit** à toutes les femmes victimes de violence.

63 - Rendus obligatoires par la loi de transformation publique de 2019, ces programmes entrent dans leur phase de mise en œuvre en depuis un an pour les **administrations publiques**.

64 - Rendus obligatoires par la loi de transformation publique de 2019, les programmes en faveur de l'égalité professionnelle entrent dans leur phase de mise en œuvre en depuis un an pour les **administrations publiques**. Mesures de réduction des écarts (notamment de rémunération), des actes de violences, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que des agissements sexistes, autant de volets essentiels pour lutter contre les biais sexistes au travail. LOI n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique (1) - Légifrance. Obligation précisée par le Décret n° 2020-528 du 4 mai 2020 définissant les modalités d'élaboration et de mise en œuvre des plans d'action relatifs à l'égalité professionnelle dans la fonction publique

65 - Une task force composée de la Direction générale du Trésor, de la Direction du Budget et de la DGCS pourrait piloter cette mission.

66 - Comme le préconisait déjà le HCE dans son rapport du 9 octobre 2020 [Violences conjugales Garantir la protection des femmes victimes et de leurs enfants tout au long de leur parcours](#)

Remerciements

Le présent rapport a été réalisé par la Commission « *Lutte contre les stéréotypes et les rôles sociaux* » du Haut Conseil à l'Égalité, avec le concours de personnalités extérieures et avec l'appui du Secrétariat général du HCE. Que l'ensemble de ces personnes en soient remerciées.

- **Madame Sylvie PIERRE-BROSSOLETTE**, présidente du HCE
- **Monsieur Xavier ALBERTI**, coprésident de la commission Stéréotypes
- **Madame Marie-Anne BERNARD**, coprésidente de la commission Stéréotypes

‣ Pour la Commission « *Lutte contre les stéréotypes et rôles sociaux* »

- **Monsieur Mathieu ARBOGAST**
- **Monsieur Sébastien CHAUVIN**
- **Madame Agnès SAAL**
- **Madame Elsa FONDIMARE**
- **Madame Agathe HAMEL**
- **Monsieur Olivier MANCERON**
- **Monsieur Harold VALENTIN**

‣ Personnalités extérieures entendues :

- **Madame Nonna MAYER**
- **Monsieur Vincent TIBERJ**

‣ Pour le secrétariat général :

- **Madame Mahaut CHAUDOUET-DELMAS**, rapporteuse
- **Madame Paola BERGS**, secrétaire générale
- **Madame Marylie BREUIL**, responsable de la communication et des relations presse
- **Madame Juliana BRUNO**, responsable de la communication et des relations presse
- **Madame Maylis ARNAUD**, stagiaire
- **Monsieur Davy BEAUVOIS**, apprenti en communication
- **Monsieur Anna PRADO-DE-OLIVEIRA**, apprenti

‣ Pour l'institut Viavoice :

- **Madame Maïder BEFFA**, directrice associée
- **Madame Élise CATHALA**, chargée d'études opinion
- **Monsieur Thomas GENTY**, directeur de clientèle

‣ Pour l'agence Extra :

- **Madame Ambre BENDALI**, cheffe de projet
- **Monsieur Sébastien OLIVE**, directeur conseil
- **Monsieur François PIROLA**, directeur conseil

HCE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT CONSEIL
À L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES

55, rue Saint-Dominique - 75007 Paris
Courriel : haut-conseil-egalite@pm.gouv.fr
Téléphone : 01 42 75 86 91

www.haut-conseil-egalite.gouv.fr
Recevoir toutes nos informations : bit.ly/HCECP

Nous suivre :

